

L'hôtel de troisième classe (no 19)
Grosse-île (Québec)

L'hôtel de troisième classe date de 1914. Ses plans ont sans doute été préparés par un architecte du ministère des Travaux publics. Durant la Seconde Guerre mondiale, cet édifice abrita le quartier des officiers. Il fut plus tard transformé en entrepôt à foin. Présentement, il est inoccupé. L'hôtel de troisième classe appartient à Parcs Canada. Voir le rapport 90-31 (partie IV: 1901-1 920) du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'hôtel de troisième classe de Grosse-Île a été désigné "reconnu" parce qu'il constitue un très beau spécimen pour illustrer les thèmes de l'immigration et de la quarantaine au Canada. Ce long bâtiment de béton aux lignes épurées présente une bonne qualité d'exécution. Sa présence renforce le caractère actuel du secteur ouest de Grosse-Île.

Le boom économique du début du siècle provoque une affluence d'immigrants sans précédent dans l'histoire du Canada. La construction de l'hôtel de troisième classe témoigne de l'important réaménagement que connaît alors la station et découle des pressions des grandes compagnies de navigation qui veulent offrir aux passagers sains des logements correspondant à leur catégorie de voyage.

La façade de l'hôtel de troisième classe se caractérise par son classicisme dépouillé. Seuls les contre forts et les parties en saillie traduisent une certaine préoccupation esthétique. L'utilisation d'un matériau d'avant-garde comme le béton ainsi que la qualité d'exécution de ce bâtiment sont également dignes de mention.

L'environnement immédiat de l'hôtel de troisième classe a conservé son cachet d'antan, malgré la démolition de quelques bâtiments de service situés à proximité. Cet édifice fait partie intégrante d'un ensemble de constructions réservées à l'accueil des immigrants sains et renforce le caractère du cadre bâti de ce secteur de l'île.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de l'hôtel de troisième classe repose sur sa forme générale, sur ses éléments de composition disposés de façon symétrique et sur son type de construction qui met en valeur un matériau moderne, le béton.

L'hôtel de troisième classe (no 19)

Grosse-île (Québec)

Si ce n'était des trois avant-corps en pignons qui rompent la monotonie de la longue façade, ainsi que des contreforts, la devanture de cet hôtel tout en béton serait bien monotone. L'alignement symétrique et répétitif des fenêtres à guillotine, sur les deux étages, accentue encore plus cet effet d'austérité. Il conviendrait toutefois de préserver ces éléments de composition qui reflètent la fonction du bâtiment: accueillir les immigrants logés en troisième classe lors de la traversée. L'emplacement des accès aux extrémités de l'édifice devrait également être respecté.

Dans cet édifice de béton, les fenêtres à guillotine dominent toute la composition. Il serait souhaitable de mettre sur pied un bon programme d'entretien afin d'assurer leur longévité. Il est recommandé de réparer les fenêtres défectueuses plutôt que de les changer; s'il fallait toutefois en remplacer une ou plusieurs, il faudrait en tout point respecter le style en place. Il en est de même des auvents de bois qui protègent les entrées. Enfin, il faudrait s'assurer de l'intégrité du crépi et faire appel à des spécialistes pour la restauration du béton ancien.

Des escaliers extérieurs en métal assuraient la sécurité des usagers en cas d'incendie. La mise aux normes de l'hôtel devrait permettre de conserver ceux-ci, au moins comme élément d'interprétation, tout en répondant aux normes de sécurité actuelles. L'intégration d'éléments mécaniques modernes devrait aussi se faire de façon respectueuse et discrète.

Le cloisonnage de cet édifice est très particulier en ce qu'il se traduit par la distribution suivante: une cuisine et une salle à manger occupent les extrémités de chaque étage, alors que les sanitaires sont situés au centre, au milieu de la zone des chambres. La modernité et la nouveauté dans les édifices d'hébergement apparaît dans l'hôtel de troisième classe, tandis que l'hôtel de première classe, de 1912, reprenait les plans de l'ancien hôtel de 1893.

Les changements d'utilisation du bâtiment ont fait disparaître plusieurs cloisons d'origine et entraîné la modification de celles qui subsistent encore à l'étage. Il conviendrait de trouver un usage au bâtiment qui permette de conserver les anciennes divisions, les accès et les circulations. Les différentes phases historiques de l'édifice pourraient en même temps être mises en évidence.

Tous les éléments de finition anciens tels que planchers de bois, murs lambrissés, surfaces de plâtre, boiseries, quincaillerie et escaliers méritent d'être préservés. Les

luminaires d'époque ajoutent au caractère d'antan et devraient demeurer en place.

L'hôtel de troisième classe (no 19)
Grosse-île (Québec)

Avec les autres hôtels de détention et l'ancien lavoir, l'hôtel de troisième classe forme un ensemble très significatif. Le site immédiat a conservé tout son cachet et il serait souhaitable que les travaux nécessaires à la mise en valeur de ce parc historique national maintiennent le caractère d'authenticité du lieu.

1997.02.28

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.
